



HAL
open science

Féminisme et islam. Fatema Mernissi, une pionnière ?

Fatiha Talahite

► **To cite this version:**

Fatiha Talahite. Féminisme et islam. Fatema Mernissi, une pionnière ?. Fatiha Talahite; Rachida Ennaifer. Fatema Mernissi et la pensée féministe au Maghreb, Editions Journées féministes maghrébines, pp.14-21, 2017. halshs-02263791

HAL Id: halshs-02263791

<https://shs.hal.science/halshs-02263791>

Submitted on 5 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Féminisme et islam. Fatema Mernissi, une pionnière ?*

par Fatiha Talahite**

J'ai découvert Fatema Mernissi avec son ouvrage le plus « subversif », écrit sous le pseudonyme de Fatna Ait Sabbah, *La femme dans l'inconscient musulman*¹. Ce titre était doublement transgressif, dans la mesure où il évoquait à la fois la psychanalyse² et le féminisme. Pourtant, à sa lecture, ce qui m'a frappée et qui tranchait avec la littérature sur le thème des femmes en islam que je connaissais auparavant, c'est que derrière le style incisif et sans concession, transparaisait une grande tendresse pour l'islam, pour la tradition musulmane. C'est le même sentiment qui émane de l'ensemble de ses écrits touchant à ce sujet, en particulier *Rêves de femmes, une enfance au harem*³, qui est une fiction autobiographique.

En tant que militante des droits des femmes, ce livre m'interpellait. À ce moment, nous militions dans un schéma étroitement balisé, nous appuyant sur le principe d'égalité entre les sexes proclamé par la Constitution algérienne pour rejeter les dispositions inégalitaires contenues dans les avant-projets de code de la famille⁴, ce qui nous amenait à nous opposer à toute référence à la tradition musulmane, nous mettant ainsi en opposition avec un autre article de la Constitution qui proclamait l'islam religion d'État. Avec du recul, cette position

*Article publié dans l'ouvrage coordonné par Fatiha Talahite et Rachida Ennaifer, *Fatema Mernissi et la pensée féministe au Maghreb*, Éditions Journées féministes maghrébines, Tunis, 2017, pp.14-20.

** Économiste, chercheuse au CNRS, membre de l'équipe Genre, Travail, Mobilités (GTM) du Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris. Co-fondatrice du Groupe de Recherches sur les Femmes Algériennes (GRFA) de l'Université d'Oran dans les années 1980.

¹ Fatna Ait Sabbah (1982), *La femme dans l'inconscient musulman, Désir et pouvoir*, Paris Le Sycomore. « Livre documenté, livre analytique, livre violent aussi par un auteur qui fait référence en la matière mais dont on ne trouvera sur ce livre que le pseudonyme » selon l'éditeur. C'est l'un des rares ouvrages de Fatema Mernissi à ne pas avoir été réédité et à n'avoir ainsi jamais été diffusé au Maroc, où les éditions Le Fennec ont réédité et traduit en Arabe l'essentiel de son œuvre publiée à l'étranger. Si elle l'a écrit sous un pseudonyme, est-ce parce qu'elle considérait que les idées qu'elle y défendait étaient alors trop subversives et dangereuses pour elle ? Comme elle ne l'a pas republié en son nom, cela signifierait qu'elle l'aurait considéré ainsi jusqu'à la fin de sa vie. On peut pourtant s'étonner qu'il n'ait pas été réédité sous le même pseudonyme.

² Dans ce livre, cependant, elle utilise sa propre grille d'analyse et ne mobilise pas les concepts de la psychanalyse comme le font un Mohamed Safouane ou un Fethi Benslama.

³ Fatima Mernissi (1998), *Rêves de femmes, une enfance au Harem*, Paris, Livre de poche.

⁴ Après deux tentatives inabouties en 1966 et en 1981, un Code de la famille, en régression par rapport à la version de 1981, est adoptée en 1984 par l'Assemblée Nationale Populaire issue du régime du parti unique, malgré une forte opposition du mouvement des femmes, lequel s'est constitué en grande partie autour du rejet des avant-projets de code de la famille. Les associations de femmes ne seront légalisées qu'après le vote de la Constitution de 1989 qui a ouvert la voie à la liberté d'association, ratifiée par la loi 90-31 de décembre 1990.

tranchée *a priori* masquait un tabou, celui d'affronter la question des femmes en islam. La contradiction dans laquelle nous nous trouvions était largement déterminée par l'héritage colonial, entre la référence au code civil français et un code de la famille produit du droit musulman colonial⁵ et nous plaçait d'emblée et à notre insu dans une posture occidentalocentrée.

C'est précisément ce que ne faisait pas Fatema Mernissi, qui avait l'intelligence de prendre le problème sous un autre angle, ce qui lui permettait de sortir de cette problématique héritée de la colonisation⁶. Elle était vigilante sur cette question et toute sa vie elle a été critique sur le regard occidental sur le monde musulman. En ce sens, on peut la considérer également comme une pionnière du courant de pensée dit « postcolonial »⁷ et du « féminisme décolonial », du moins pour le Maghreb. Mais plus que de la vigilance, c'était une sensibilité qu'elle avait et qui était profondément constitutive de sa personnalité. Ses études à l'université de Brandeis à Boston (Massachusetts), où elle a soutenu un Phd⁸ en science politique sur ce thème, l'ont probablement aidée à s'affirmer en tant qu'intellectuelle marocaine et à affermir sa conscience anticoloniale⁹.

À ce moment, le mouvement des femmes en Algérie était en plein essor, en avance sur celui du Maroc qui ne s'épanouira que plus tard. Ce livre, qui révélait la complexité de la question, a suscité chez moi une remise en cause profonde. Mais la précipitation des événements à partir de 1988/89 nous amena à laisser de côté les questions soulevées par Fatema Mernissi pour nous plonger dans l'activisme politique et les revendications démocratiques. L'irruption du mouvement islamiste et le raz-de-marée du FIS¹⁰ aux premières élections démocratique (1989 et 1991), y compris parmi l'électorat féminin, confirmait l'intérêt de l'approche de Fatema Mernissi et l'importance de ces questions que nous avions négligées.

⁵ Voir Claude Bontems (2014), *Le droit musulman algérien à l'époque coloniale. De l'invention à la codification*, Genève, Slatkine édition.

⁶ Il faut dire qu'elle venait d'une autre histoire, celle du protectorat français au Maroc, bien moins destructeur que ne le fut la colonisation en Algérie.

⁷ Voir l'ouvrage fondateur de Dipesh Chakrabarty (2009), *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, éditions Amsterdam.

⁸ Fatima Mernissi (1975), *Beyond the Veil: Male-Female Dynamics in modern Muslim Society*, 1975. Traduction française, *Sexe, Idéologie, Islam*, 1983.

⁹ Ce qu'elle n'aurait probablement pas pu réaliser si elle était restée dans l'ancienne puissance coloniale. Avant d'aller aux États-Unis, en effet, elle avait entrepris des études en science politique à la Sorbonne en 1957, quelques mois seulement après l'indépendance du Maroc (mars 1956).

¹⁰ Front Islamique du Salut.

1. Pourquoi ce titre : Féminisme et islam. Fatima Mernissi, une pionnière?

Le thème du féminisme en islam parcourt toute l'œuvre de Fatema Mernissi, même si cette œuvre va au-delà, surtout à partir de la guerre du Golfe (1991), où elle aborde des questions politiques plus larges, mais toujours en lien avec la question de l'islam et des femmes¹¹. Dans cet article, je m'interroge sur son rapport à l'islam et au féminisme, car dans les deux cas, ce rapport n'est pas simple, il est toujours le fruit d'une remise en cause, d'une pensée qui interroge et qui interpelle. En fait, si on prend le terme féminisme au sens large, Fatema Mernissi n'est pas à proprement parler une pionnière, dans le sens où, comme elle le souligne elle-même dans plusieurs de ses ouvrages, elle a été précédée par d'autres qu'elle reconnaît et dont elle se revendique, remontant ainsi jusqu'aux premiers temps de l'islam et même avant, en Arabie, s'inscrivant ainsi dans une lignée. Cependant, elle est pionnière en ce sens qu'elle a apporté quelque chose de nouveau.

Le mouvement féministe au Maghreb était alors enfermé dans des oppositions duales conçues comme irréductibles, telles que charia/droit occidental, tradition/modernité, Islam/Occident. Fatema va opérer une rupture en acte avec l'emprise de la vision occidentale sur la condition des femmes en islam. Je crois que c'est ce qui a le plus gêné chez elle, le fait que d'emblée elle se situait ailleurs, elle faisait bouger les lignes, tout en se revendiquant d'une tradition qu'elle s'employa à réhabiliter et à faire exister dans les références incessantes qu'elle faisait à un féminisme endogène au monde arabe et musulman, puisant aussi bien dans la Nahda, que dans les chansons d'Oum Keltoum et de Asmahan.

Le point de départ de cet article est un questionnement sur le rapport de Fatema Mernissi à l'islam et au féminisme. J'ai cherché des éléments de réponse dans son œuvre elle-même. Dans un premier temps, je me contenterai de poser quelques jalons pour une étude plus approfondie de cette œuvre, en me limitant à quelques-uns de ses écrits. Car, si son écriture est d'une grande simplicité, sa pensée est profonde et complexe et il serait prétentieux de vouloir l'englober en si peu de pages. Le raisonnement est logique, mais marqué aussi par son courage, son honnêteté intellectuelle. Elle ne joue pas sur différents registres, n'a pas plusieurs discours. On décèle chez elle un grand souci de cohérence, qui est peut-être le propre de la pensée des opprimés lorsqu'ils sont dans une démarche d'émancipation : pour elle c'était vital, libérateur. Dans *La femme dans l'inconscient musulman*, elle donne des éléments sur sa méthode : « *Écrire ce livre, c'est m'adonner à un plaisir que j'ai découvert*

¹¹ Voir par exemple Fatima Mernissi (1992), *Islam et démocratie*, Albin Michel.

quand j'étais enfant et que je réclame en tant qu'adulte pour me défendre contre l'oppression et la bêtise : réarranger les éléments que l'ordre adulte me donne dans un assemblage précis, dans un autre découpage qui m'arrange plus »¹².

2. Le rapport de Fatima Mernissi au féminisme

L'Introduction à la deuxième édition de *Women in Moslem Paradise*¹³ rédigée à Delhi en 1987 est l'un des textes où Fatema s'explique le plus longuement sur son rapport au féminisme. D'entrée de jeu, elle affirme : « *Être féministe, dans le cadre de nos théocraties contemporaines, c'est le droit pour la femme, en tant que croyante, de revendiquer la responsabilité totale pour la compréhension des textes en rejetant les prétentions des autorités religieuses bureaucratiques de l'État non élu* », liant ainsi son féminisme à son statut de croyante, mais aussi à la légitimité du combat démocratique. Attaquée par des critiques émanant de trois courants idéologiques qu'elle identifie comme fondamentaliste, féministe et marxiste dogmatique, qui lui reprochaient d'avoir fait de l'humour sur le paradis musulman, elle répond en s'adressant en particulier aux féministes musulmanes : « *Lorsque des groupes aussi disparates que les fondamentalistes, les féministes et les marxistes dogmatiques sont d'accord sur quelque chose, vous pouvez être sûr que vous avez buté sur quelque chose de très important. Et je pense que je dois l'avoir fait, parce que tous les trois sont d'accord que je n'aurais pas dû écrire 'Women in Moslem Paradise'. La raison diffère dans chaque cas, mais le fait demeure que les trois se sont placés dans une position d'autorité confortable pour me prêcher le message 'ne fais pas' dans les jargons religieux, féministe et révolutionnaire* ».

Si elle dit pouvoir comprendre que des fondamentalistes aient pu être choqués, par contre, elle « *comprend beaucoup moins la critique du style humoristique de Women in Moslem Paradise, quand il vient de femmes musulmanes qui prétendent être féministes* » et dont les objectifs devraient par conséquent être « *en totale opposition avec ceux des fondamentalistes* ». Elle poursuit : « *Bien que ces derniers se cramponnent à une vision du monde hiérarchique où, en dehors de ses proches, on n'a pas le droit d'exercer la volonté politique, la vision du monde*

¹² Elle poursuit : « *et je crois que c'est un plaisir auquel les jeunes s'adonnent plus que les 'plus âgés', non pas que les jeunes soient 'révolutionnaires' par un déterminisme métaphysique, mais simplement parce qu'ils n'ont pas de place dans les sociétés musulmanes telles qu'elles sont structurées actuellement, ils n'ont droit ni au travail ni à la création, le chômage et l'oppression terroriste constituent leur présent et leur futur. C'est parce qu'on ne leur offre même pas l'illusion d'une place au soleil possible que les jeunes des deux sexes dans les pays musulmans sont en train d'essayer de refaire le monde.* » (p.15).

¹³ Fatima Mernissi (1986, 1988), *Women in Moslem Paradise*, New Delhi. Extraits traduits par nos soins.

féministe est celle d'un État démocratique où tout le monde a le droit de participer à la prise de décision. Revendiquer l'humour s'oppose aux valeurs de modestie, humilité et soumission attribuées aux femmes (...). La seule autre façon d'interpréter la critique par les féministes musulmanes qui prétendent que je n'ai pas le droit d'analyser ma place au paradis avec humour, est que, bien qu'elles se revendiquent du féminisme, qui est, entre autres choses, une volonté de reconsidérer la structure hiérarchique de la société, elles portent en elles le réflexe ancestral du subordonné : une peur de tout ce qui peut être confondu avec la conscience, qui est la quête incessante de comprendre son destin et son environnement contextuel, de manière à les changer (...). ».

Dans cette introduction, elle livre ses interrogations sur la signification du féminisme : « (...) Je suis devenue de plus en plus consciente de la nécessité de se livrer à une quête sincère de ce que ce «féminisme» signifie. S'il est vrai, comme le dit Rhoda Reddock, que le féminisme est une prise de conscience de l'oppression et de l'exploitation des femmes dans la société, au travail et dans la famille, et l'action consciente des femmes et des hommes pour changer cette situation, il faut observer une distinction stricte entre ses désirs et la réalité historique. Nous devons être conscients, à chaque instant, du féminisme et de la révolution en tant que stratégie, un but, un idéal vers lequel nous pouvons nous efforcer d'aller, jamais quelque chose que nous pouvons atteindre par la conscience seule. Confondre les deux, l'idéal et la réalité, ne fera que vicier nos énergies précieuses et rares. Cette attitude, bien sûr, a besoin d'un sens de l'humour vis-à-vis de soi et des autres. ».

Elle poursuit sur le lien entre féminisme et religion : « En dépit de ce que les féministes disent de la religion, beaucoup d'entre elles passent leur vie à l'étudier. Même après des siècles de sécularisation du processus politique, l'analyse par beaucoup de féministes occidentales a révélé que la religion est à la base de nombreuses institutions modernes discriminatoires. Un des meilleurs cercles d'études sur les femmes et la religion se trouve à la Harvard Divinity School, pas à Al-Azhar du Caire ou à Al-Karaouiyine de Fez. Dans ces universités qui sont censées poursuivre l'érudition islamique traditionnelle, l'Ijtihad, qui est le droit de douter et de critiquer, n'est pas encouragé. Les Oulémas, Fuqaha et Imams, censés être savants en matière religieuse, vivent aujourd'hui comme des exilés dans leur environnement social et dans la communauté scientifique au sens large. Par conséquent, l'étude de la religion est une tâche qui doit être entreprise par des mouvements progressistes tels que le féminisme, non seulement parce que personne ne le fait pour nous, mais parce que, si nous voulons changer la réalité, nous devons comprendre ses forces - et la religion est l'une d'entre elles.

Maintenant, si nous pouvons l'étudier tout en ayant du plaisir, je ne pense pas que nous devrions nous sentir coupables ».

3. Le rapport de Fatema Mernissi à l'islam

Toujours dans l'introduction de 1987 à *Women in Moslem paradise*, qui est un texte polémique, Fatema Mernissi s'explique aussi sur son rapport à l'islam : « *Beaucoup de lecteurs fondamentalistes ont trouvé choquant le fait de rire du paradis musulman. En fait, je ne ris jamais du Paradis du Coran que je décris attentivement et avec respect dans la première partie. Le seul paradis qui me fait sourire est celui qui prend forme dans les fantasmes de l'Imam. Rien dans la tradition musulmane ne me force à prendre les fantasmes de l'Imam pour les paroles de Dieu. (..) Dans ce qui suit, elle se positionne plus clairement comme appartenant à l'islam sunnite, en affirmant qu'il ne faut « pas confondre le sacré et le profane, et qu'une telle confusion est considéré comme un sacrilège en particulier dans l'islam sunnite ».* Ainsi, poursuit-elle, « *cela se manifeste dans son [l'islam sunnite] opposition à deux choses apparemment sans rapport: la constitution d'un clergé officiel et le culte des saints »* dans le sens où « *les deux violent la séparation fondamentale d'Allah et ses créatures ».* Dans l'islam sunnite, écrit-elle, « *cette distinction entre Allah et ses croyants est contrebalancée par le droit de chaque croyant de traiter directement avec Allah comme l'Être suprême, ce qui implique le droit et la responsabilité de comprendre les textes sacrés. Je suis responsable de cette compréhension, et donc je dois vérifier les sources et les autorités religieuses qui m'aident avec leur expertise ».*

Cette prise de position est importante en ce sens qu'elle puise dans l'islam les arguments pour expliquer et justifier sa démarche en tant qu'intellectuelle, que croyante et que personne adulte responsable (on pourrait dire citoyenne), trois postures qui convergent chez elle en une seule démarche. Ainsi, c'est « *en tant que femme adulte [en quête] de la liberté, de la dignité et du bonheur »* qu'elle écrit dans *La femme dans l'inconscient musulman* : « *Les discours officiels sur le politique et sur le sexuel dans les sociétés musulmanes sont affligeants, non pas simplement parce qu'ils manquent de substance et sont très pauvres, mais surtout parce qu'ils sont répétitifs et mécaniques. En tant que femme adulte, je les ai tellement entendus, je les rencontre si souvent dans ma quête quotidienne de la liberté de la dignité et du bonheur que j'ai la nausée quand j'entends la phrase annonciatrice de l'ennui 'déjà au VIIe siècle, l'islam a donné une place privilégiée à la femme'. Suit d'habitude une avalanche de sourates*

et de hadiths qu'un enfant de huit ans apprend en quelques heures et que nos adultes répètent sans gêne pendant toute une vie sans jamais y réfléchir sérieusement » (p14).

Mais la démarche de Fatema Mernissi quand elle aborde la question des femmes en islam est complexe. Dans le même ouvrage, elle adopte une approche sociologique lorsqu'elle tente de relier la situation aux temps du prophète et de la transcription du Coran, à celle actuelle des femmes dans le monde musulman. Elle relève un paradoxe entre, d'une part, le statut des femmes de l'entourage du prophète et, d'autre part, la situation des femmes à l'époque où elle a été inscrite dans les textes de loi (la Charia). Elle essaie d'analyser cela d'un point de vue sociologique, arguant que si les femmes du prophète étaient riches et autonomes financièrement, ce qui transparait dans la *sira nabaouia*, pour autant, le Coran se devait de légiférer pour tout le monde, et donc de prendre acte de la situation qui dominait à l'époque, où les femmes dépendaient matériellement des hommes, et qui est encore largement le cas dans le monde musulman, où elles sont relativement peu nombreuses à occuper un emploi rémunéré.

Pour conclure (provisoirement) sur la démarche originale et novatrice de Fatema Mernissi en ce qui concerne le féminisme et l'islam, Je me suis alors interrogée sur son rôle de pionnière, par rapport à celles (ou ceux) qui l'ont suivie dans cette voie, qui ont poursuivi son œuvre, ou en tous cas se sont engagées et ont marché dans les chemins qu'elle a ouverts, qu'elles l'aient ou non revendiqué. En particulier, à bien des égards, sa démarche tant vis-à-vis du féminisme que de l'islam, m'a semblée proche de celles développées par les chercheuses qui aujourd'hui sont identifiées comme appartenant au courant dit du « féminisme islamique », mouvement de pensée reconnu au niveau académique, représenté et étudié dans plusieurs universités du monde musulman (Iran, Turquie..) et ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis. Ma conclusion est que, bien que reconnue comme pionnière par les principales figures du féminisme islamique¹⁴ ainsi que par les spécialistes qui ont étudié ce courant de pensée au sein du féminisme¹⁵, Fatema Mernissi ne s'est, à ma connaissance, jamais revendiquée de ce

¹⁴ Aysha A. Hidayatullah (2014), *Feminist Edges of the Qur'an*, Oxford University Press; Saba Mahmood (ed.) (2009), *Politique de la piété: Le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*; Amina Wadud : (2006), *Inside the Gender Jihad: Women's Reform in Islam*; (1999): *Qur'an and Woman: Rereading the Sacred Text from a Woman's Perspective*, Oxford University Press.

¹⁵ Voir Margot Badran: (2013), *Feminism in Islam: Secular and religious convergences*. Oneworld Publications; (2010), « Où en est le féminisme islamique ? », *Critique internationale* 1, 46; (2005), "Between secular and Islamic feminism/s: Reflections on the Middle East and beyond." *Journal of Middle East women's studies* 1.1; (1999), "Toward Islamic Feminisms: A Look at the Middle East." *Hermeneutics and Honor: Negotiating Female "Public" Space in Islamic/ate Societies*. Voir également Collectif (2007), *Existe-t-il un féminisme musulman?* Paris, L'Harmattan; Zahra Ali (2012), *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique éditions; Stéphanie Latte Abdallah : (2011), « Les féminismes islamiques au tournant du XXIe siècle », *Revue des mondes musulmans et*

courant et ne s'est pas non plus prononcée dessus, alors qu'elle en a été contemporaine et que, à la fois anglophone et arabophone, elle ne pouvait en ignorer l'existence ni les travaux¹⁶. Pourquoi ? Tenter de répondre à cette question nécessiterait d'engager une étude approfondie mettant en perspective l'œuvre de Fatema Mernissi et les travaux des féministes islamiques.

de la Méditerranée, n° 128; (2010) « Le féminisme islamique, vingt ans après: économie d'un débat et nouveaux chantiers de recherche », *Critique internationale* 1, 46. Ziba Mir-Hosseini (2006), « Muslim Women's Quest for Equality: Between Islamic Law and Feminism », *Critical Inquiry*, summer, 32.

¹⁶ Voir Raja Rhouni, *Secular and Islamic Feminist Critiques in the Work of Fatima Mernissi*, Boston: Brill, 2009.